

PLE-133

Déclaration d'INFOPÊCHE à l'ICCAT

L'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) a pris connaissance avec attention du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) (Madrid, Espagne 3 – 7 octobre 2016), en particulier des recommandations du sous-comité des statistiques concernant l'examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux.

A cet effet, INFOPÊCHE souhaiterait participer dans l'exercice de collecte d'informations sur les thonidés à travers ces Etats Membres tels que le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et l'Angola.

A ce jour, il est important que les informations sur les thonidés soient fournies le plus rapidement possible par l'intermédiaire d'une Organisation telle que la nôtre pour la bonne gestion des données statistiques de ces pêcheries.

Nous sommes prêts voire même opérationnels pour collaborer avec l'ICCAT afin de mieux connaître l'impact réel de cette pêche.

Mohamed El Malagui
Directeur d'INFOPÊCHE